

# BORDEREAU DE REMISE DE CHÈQUES ALE

**!** Ce bordereau doit être utilisé **UNIQUEMENT** pour le renvoi et le remboursement des chèques émis par Pluxee

Date de remise :   /   /

Votre numéro d'identification :

Votre référence :

(communication du paiement)

Personne de contact : .....

Votre adresse e-mail : .....

Nombre de chèques	Valeur Unitaire	Montant total
	x 4.2116€	=

Les chèques ALE renvoyés font l'objet d'un comptage informatique par **PLUXEE**. En cas de divergence avec les mentions reprises sur le bordereau de remise, les résultats du comptage obtenus par **PLUXEE** prévalent et font seuls foi. Toute contestation concernant le montant versé doit être communiqué à **PLUXEE** dans un délai de 30 jours ouvrable à dater du paiement par **PLUXEE**. Les chèques périmés doivent être renvoyés à **PLUXEE**.

Quelques conseils utiles pour un remboursement rapide et en toute sécurité :

- Seuls les chèques ALE wallons peuvent être remis à l'aide de ce bordereau.
- Vérifiez l'exactitude des informations reprises sur ce bordereau et communiquez les modifications éventuelles.
- Complétez le bordereau avec un stylo à encre de couleur noire ou bleue.
- Ne pas agraffer, couper ou plier les chèques.
- Ne rien inscrire en-dehors des cases prévues.
- Conservez le talon détachable de chaque chèque jusqu'au remboursement effectif et non contesté.

A renvoyez à l'adresse :  
Westgate Business Park  
Avenue Alfonse Gosset 32E / 102  
1702 Grand-Bigard